

Rapport d'activité 2018

Agence Régionale de Santé Grand Est

◆ Edito

Feuille de route de l'évolution du système de santé dans notre région, le Projet régional de santé définit, pour les 10 années à venir, les 18 programmes prioritaires destinés à améliorer l'état de santé des 5,5 millions d'habitants de la région, favoriser leur accès à la santé au quotidien et lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Dans ce contexte, les actions impulsées par l'ARS en 2018 ont notamment concerné la prévention et la promotion de la santé, l'accès aux soins de proximité, le soutien à l'innovation (e-santé, organisationnelle), l'amélioration des parcours de prise en charge des patients (personnes âgées, personnes en situation de handicap, patients atteints de maladie chronique...), la performance des établissements de santé ainsi que la promotion de la qualité et de l'efficacité des soins.

Pour chacune des actions menées, l'approche partenariale a été privilégiée avec l'ensemble des acteurs locaux et régionaux : professionnels et établissements, collectivités territoriales, services de l'Etat, organismes de protection sociale, représentants des usagers, instances de démocratie sanitaire... Ceci a été rendu possible grâce à un ancrage renforcé de l'ARS dans les 10 départements du Grand Est, au travers de chacune de ses délégations territoriales qui permettent une action de proximité, au plus près des besoins de nos concitoyens.

Ce rapport d'activité vous propose un panorama des réalisations de 2018, en donnant la parole à des représentants de l'ARS ainsi qu'à nombre de ses partenaires, sous la forme de courtes interviews vidéo que je vous invite à découvrir.

Christophe Lannelongue,
Directeur général



2018.rapport-activite-arsgrandest.fr

Rendez-vous sur le site internet dédié pour découvrir l'intégralité du rapport d'activité 2018 ainsi que de nombreuses vidéos...

* Pas besoin d'application, flashez ce QRcode directement avec l'appareil photo de votre smartphone



tous ensemble pour votre santé



1

Développer la prévention et la promotion de la santé

Réduire les facteurs de risque environnementaux pour la population

- **3^e Plan Régional Santé Environnement** : durant cette première année de mise en œuvre, de nombreux acteurs se sont mobilisés et ont lancé 47 actions, afin de promouvoir des environnements et un cadre de vie favorables à la santé des habitants du Grand Est.
- **Gestion et suivi des impacts de la sécheresse** sur les installations de production et de distribution d'eau potable.
- **Renforcement des réseaux de surveillance des espèces invasives nuisibles à la santé et des réseaux d'acteurs.**
- **Lutte contre l'habitat indigne** : un plan d'actions régional ambitieux pour les pôles départementaux a été déployé.

Lutter contre les addictions

- **Mise en œuvre du Plan régional de Lutte contre le Tabagisme** en Grand Est.

Promouvoir la vaccination

- **Lancement d'une campagne de promotion de la vaccination antigrippale à destination des personnels des EHPAD.**

Promouvoir l'activité physique adaptée

- **Déploiement de Prescri'mouv**, dispositif régional visant à améliorer la santé et la condition physique des patients adultes atteints de maladies chroniques grâce à la pratique d'une activité physique ou sportive.



2

Assurer l'égal accès aux soins de proximité

Garantir une présence médicale soignante pérenne et continue

- Détermination de la **cartographie du zonage des médecins** pour inciter financièrement davantage de médecins à venir s'installer dans les territoires qui en ont le plus besoin et ainsi renforcer l'accès aux soins.
- Mise en place du **guichet unique Agence Régionale de Santé/Assurance Maladie** pour favoriser l'installation des professionnels de santé et le développement de l'exercice coordonné.
- Construction de filières expérimentales de prise en charge des **soins non programmés** par les cabinets libéraux en journée dans le Bas-Rhin.
- Mise en œuvre du **Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins** (PRAPS) sur les territoires.
- **Soutien aux permanences d'accès aux soins de santé** (PASS).

Développer les dispositifs d'exercice coordonné



- Accompagnement des projets de **Maisons de santé pluriprofessionnelles** (MSP).
- Création d'une **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé** (CPTS) en Moselle.
- Développement de **plateformes territoriales d'appui**.

3

Permettre à l'ensemble de la population de bénéficier d'une prise en charge adaptée

Accompagner le vieillissement et promouvoir l'autonomie



- Accompagnement des projets de **mutualisation d'astreinte d'infirmiers(ères) de nuit** entre plusieurs EHPAD.
- Développement de la **politique de soutien aux EHPAD**.
- Déploiement de **ViaTrajectoire** grand-âge en Haute-Marne.
- Poursuite du **Plan Maladies Neuro-Dégénératives**.

Participer à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles

- **Gestion de situation exceptionnelle** : Rassemblement Vie et Lumière 2018 à Semoutiers.
- Événements de Strasbourg (décembre) : **les professionnels de santé engagés** pour porter secours aux victimes.
- Promotion de la **déclaration des événements indésirables** et de la **culture positive de l'erreur**.

Accompagner les personnes en situation de handicap

- Lancement de la généralisation du **dispositif ITEP** (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique).
- Lancement régional du **dispositif d'emploi accompagné**.
- **Promotion de l'inclusion**, notamment à l'occasion de la Foire de Châlons.
- Soutien financier à une **vidéo valorisant les stages d'étudiants de médecine** en structures pour personnes handicapées.
- Mobilisation régionale autour **des droits des personnes en situation de handicap** (Forum des Droits).
- Prise en charge de **l'autisme en Grand Est : vers une logique inclusive**.

Transformer le système de santé

Mobilisation du Fonds d'intervention régional

331,4 millions d'€ pour soutenir la transformation du système de santé en Grand Est en 2018.

Développer des actions de qualité, de pertinence et d'efficacité des soins



- Mise en place de la **Structure régionale d'appui** à la qualité des soins et à la sécurité des patients.
- Poursuite de la contractualisation avec les établissements dans le cadre des **CAQES (Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Efficacité des Soins)**.
- Mise en œuvre d'actions dans le cadre du **virage ambulatoire**.
- Développement des démarches de contractualisation au travers des **Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)**.

Restructurer l'offre de soins

- Signature de **contrats de performance** avec les établissements. L'ARS Grand Est a conduit une politique d'accompagnement volontariste à l'échelle des groupements hospitaliers de territoire.
- Développement des **projets territoriaux de santé mentale**.

Les ressources humaines en santé

- Ouverture de la **formation d'Infirmier en Pratique Avancée**.
- **Parcours professionnel de santé** internat, post internat, soutien aux **postes partagés**.
- Développement des **Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de travail (CLACT)**.
- Déploiement d'**actions de coopération dans le cadre de la mission transfrontalière**.

Développer une politique d'innovation



- Poursuite de la **promotion des outils et usages du numérique en santé**, et création d'une nouvelle structure d'e-santé : Pulsy.
- Développement de la **télémédecine**.
- Soutien aux **initiatives et pratiques innovantes** des territoires de la région.



L'adoption du Projet Régional de Santé Grand Est 2018-2028

Le **Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2028** constitue, pour l'ARS et ses partenaires, **une feuille de route pour la politique de santé régionale des 10 prochaines années**. Il a été adopté le 18 juin 2018 par le Directeur Général de l'ARS Grand Est, Christophe Lannelongue, à l'issue d'une phase de concertation et de consultation réglementaire auprès des acteurs de santé.

Le PRS intègre et concrétise au niveau régional les priorités de santé établies par la **Stratégie nationale de santé** ainsi que par le **Plan national pour l'égal accès aux soins dans les territoires**, la **Stratégie nationale de transformation du système de santé** et les **priorités nationales en matière de prévention et de promotion de la santé**.

Le PRS Grand Est est résolument tourné vers l'action.

18 programmes d'actions ont été identifiés dont 10 programmes

« Parcours de santé » et 8 leviers pour la transformation de notre système de santé.

10 Projets prioritaires « parcours »

- Parcours « Personnes âgées »
- Parcours « Personnes en situation de handicap »
- Parcours « Santé des enfants et des adolescents »
- Parcours « Personnes en situation sociale fragile » - PRAPS y compris soins aux détenus
- Parcours « Santé mentale »
- Parcours « Maladies chroniques »
- Parcours « Patients atteints de cancer »
- Parcours « Maladies neurocardiovasculaires/AVC »
- Parcours « Maladies neurodégénératives »
- Parcours « Maladies rares et génétique »

8 projets prioritaires « Transformation de l'organisation de l'offre de soin »

- Prévention et promotion de la santé et lutte contre les addictions
- Soins et hôpitaux de proximité
- Virage ambulatoire et gradation de l'offre et soins spécialisés
- Ressources humaines en santé
- Innovations et e-santé
- Organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles
- Qualité et pertinence des soins
- Coopération transfrontalière

Travailler avec les partenaires

L'ARS au cœur des territoires

- **Signature de Contrats locaux de santé (CLS)** : le CLS est un outil innovant qui vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé d'un territoire afin de répondre aux besoins de santé spécifiques de la population concernée.
- Organisation d'une journée dédiée à la **parentalité** dans la Meuse.
- **Signature de conventions** avec les partenaires en faveur de la promotion de la santé et de la prévention : lutte contre les violences faites aux femmes, hébergement thérapeutique en addictologie, promotion de la santé des jeunes sous main de justice.

L'ARS accompagne les acteurs en santé

- **Des relations renforcées avec les établissements** : accompagnement sur les champs sanitaire et médico-social, notamment appui à la transformation de l'hôpital public.
- **Promotion de la qualité, la sécurité, la pertinence et l'efficience des soins.**
- **Des soins de qualité et innovants, dans un cadre financier maîtrisé.** L'ARS et l'Assurance Maladie sont en étroite collaboration pour accompagner les acteurs en santé dans la transformation du système de santé et garantir une offre de soins de proximité adaptée aux besoins de la population.

La démocratie sanitaire

- Avis rendus sur l'organisation du système de santé : plus de 30 réunions de la **Conférence régionale de la santé et de l'autonomie** et de ses commissions, plus de 40 réunions pour les 5 **Conseils territoriaux de santé** et leurs commissions spécialisées ont été organisées pour faire vivre la démocratie en santé.
- Recueil de la **parole des usagers et des citoyens.**
- Soutien aux actions en faveur **des droits des usagers.**
- **Organisation de débats publics.**



Optimiser le fonctionnement de l'Agence

Consolidation du réseau territorial

En 2018, l'ancrage territorial de l'ARS s'est consolidé au travers des **10 Délégations territoriales** dont les missions sont de :

- mettre en œuvre, dans chaque département, les actions concourant à l'atteinte des objectifs de la politique régionale de santé,
- développer des relations de proximité avec l'ensemble des acteurs locaux afin de décliner la politique régionale de santé au niveau territorial,
- soutenir et valoriser les projets novateurs en lien avec les acteurs de la santé.

Adoption du Projet d'Agence

Adopté en mai 2018, le **Projet d'Agence engage une transformation importante de l'ARS Grand Est**, afin de lui permettre de contribuer de manière efficace à la transformation du système de santé et d'atteindre les objectifs définis dans le **Projet régional de santé 2018-2028**. La gestion prévisionnelle des emplois et compétences » : a notamment fait l'objet d'un développement proactif en 2018.

Les chiffres clefs de l'ARS Grand Est



Effectifs

743 personnes travaillent au sein de l'ARS Grand Est, avec un plafond d'emploi en diminution : 719 équivalents temps plein en 2018



Formation

1,1 M€ alloué à la formation professionnelle



Dialogue social

Le dialogue social s'est inscrit dans le cadre des réunions des instances représentatives du personnel : 6 réunions du Comité d'Agence, 7 réunions du CHSCT, 8 réunions des délégués du personnel



Le budget de l'Agence

Dépenses de personnel : 55,1 M€
Dépenses de fonctionnement : 6,6 M€
Dépenses d'investissement : 796 000 €